

Outil : Discuter de sujets sensibles

Il est important de permettre aux adolescents de discuter ouvertement de sujets qui les intéressent ou les préoccupent – tout en les protégeant des risques éventuels. Cependant, les animateurs se sentent parfois mal à l'aise face à certains sujets soulevés par les adolescents, au sein de leur groupe ou les considèrent comme inappropriés.

Suivez les étapes ci-dessous, pour préparer les animateurs à gérer les discussions difficiles avec les adolescents, et à fournir aux garçons et aux filles, des informations précises sur les sujets qui les intéressent.



1. Insistez, sur le droit des adolescents à l'information

Les adolescents ont un droit de liberté d'expression, et d'accès à l'information sur les questions qui les préoccupent¹. Insistez sur ce point lors de la formation des animateurs, des sessions avec les adolescents et des réunions du comité directeur ainsi qu'avec les membres de la communauté.

2. Formez les animateurs, à discuter de questions sensibles

Préparez les animateurs à encourager des discussions constructives, et ouvertes lorsque les adolescents soulèvent des sujets sensibles. Formez-les à :

- ▶ Reconnaître et gérer leur malaise.
- ▶ Partager des informations précises.
- ▶ Indiquer aux adolescents, garçons et aux filles, des sources d'informations utiles.
- ▶ Exprimer leurs besoins de soutien par rapport à une question particulière, (retenez que les animateurs eux-mêmes ont peut-être été affectés par les questions soulevées par les adolescents, notamment la violence sexuelle, et ils ont peut-être des difficultés à en parler).
- ▶ Prenez des mesures si les adolescents révèlent qu'ils sont victimes de violence, d'exploitation ou d'abus. Lien vers l'outil, **Mettre les adolescents en contact avec les services de soutien, et Répondre aux problèmes de protection de l'enfance.**

Sujets éventuellement sensibles

- ▶ Relations amoureuses, rencontres et mariage
- ▶ Rôles, relations ou identités liés au genre
- ▶ Sexualité, homosexualité, bisexualité et autres identités sexuelles
- ▶ Santé sexuelle et de la reproduction, grossesses, activités sexuelles sûres, contraception, VIH/SIDA et autre maladies sexuellement transmissibles
- ▶ Masturbation et pornographie
- ▶ Expérience personnelle de la violence, du viol, de la violence sexuelle et de la violence comme arme de guerre
- ▶ Questions politiques et sociales, notamment les dynamiques de conflit et la consolidation de la paix
- ▶ La religion, l'appartenance ethnique et les autres identités de groupe.

3. Encouragez les animateurs à répondre aux adolescents sans porter de jugement

Assurez-vous, que les animateurs soient en mesure de répondre en toute franchise aux questions posées par les adolescents, et qu'ils ne jugent pas ces derniers sur la base de leurs propres croyances religieuses, culturelles ou politiques. Ceci va encourager les adolescents, à faire preuve d'ouverture et de franchise, au sujet de leurs expériences.

- ▶ Identifiez les sujets que des animateurs (voire tous), peuvent considérer comme des tabous ou difficiles à débattre, et convenez d'une manière appropriée d'y répondre, si les adolescents les soulèvent.
- ▶ Utilisez les jeux de rôle, pour aider les animateurs à s'entraîner sur la conduite de discussions autour de sujets difficiles, avec les adolescents.
- ▶ Formez les animateurs à éviter de faire la morale, de prêcher, de cacher des informations ou d'exprimer des points de vue discriminatoires, au cours des discussions avec les adolescents.

¹ La Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 précise en son article 13 que : L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

4. Protégez les adolescents

Il est important de donner aux adolescents l'opportunité de s'exprimer, mais les animateurs doivent également être conscients des risques connexes éventuels qui menacent les adolescents. Par exemple, il peut s'avérer risqué pour les adolescents, filles et garçons, de soulever certains sujets au sein de leur cercle, (par exemple, des questions sensibles relatives au conflit). Révéler des expériences personnelles ou douloureuses, qui ont provoqués un sentiment de confusion, ou de détresse pour les adolescents.



Lien vers la section, **Ne pas nuire**, des Dix clés d'approches dans le document d'orientation principal.

Conjointement avec les animateurs, prenez les mesures suivantes :

- ▶ Orientez les discussions, et les activités de manière structurée plutôt que de poser des questions ouvertes telles que : « Qu'est-ce qui vous cause du souci ? », qui peuvent s'avérer être plus difficiles à gérer.
- ▶ Essayez de reconnaître les situations dans le groupe, où les adolescents peuvent soulever des sujets qui constituent un risque éventuel pour eux, et soyez prêt à intervenir en douceur – dans certains cas, il est peut-être souhaitable de poursuivre la conversation avec l'adolescent en privé.
- ▶ Réagissez de manière appropriée, si les adolescents soulèvent un sujet qui peut provoquer de la confusion chez les autres membres du groupe, par exemple concernant un événement traumatique que d'autres ont peut-être vécu. Il est peut-être préférable de confirmer avec le groupe, que tous ses membres souhaitent continuer la discussion ou de poursuivre la discussion en privé, avec l'adolescent ultérieurement.
- ▶ Permettez aux adolescents de s'exprimer, mais évitez de les forcer à revivre des expériences troublantes, ou à parler (ou dessiner des images sur), des événements négatifs de leur vie.

5. Prenez en compte la confidentialité et le respect de la vie privée

Encouragez les animateurs à vérifier avec les adolescents, si ces derniers souhaitent que les sujets qu'ils soulèvent au cours des sessions, demeurent privés. Certains adolescents peuvent trouver plus facile de discuter de questions sur des sujets sensibles, s'ils savent que les discussions vont rester à l'intérieur

du cercle, alors que d'autres peuvent ne pas avoir d'objection à ce que les discussions soient partagées avec d'autres.

Dans la pratique, il peut s'avérer difficile et pas toujours indiqué d'organiser des sessions avec les adolescents ayant un caractère absolument privé et confidentiel. Les adolescents (et les animateurs), peuvent trouver difficile de maintenir les discussions secrètes ; en outre, le respect de la vie privée, n'est pas considéré comme étant particulièrement important dans certaines cultures.

Dans tous les cas, il est important que les animateurs :

- ▶ Déterminent avec les adolescents si et comment les questions dont ils discutent au cours des sessions seront partagées avec d'autres.
- ▶ Soient francs avec les adolescents, sur leur obligation de signaler certaines informations – par exemple, si des filles ou des garçons révèlent qu'ils subissent (ou risquent de subir) du mal, se font du mal ou en font aux autres. Lien vers l'outil, **Répondre aux problèmes de protection de l'enfance**.
- ▶ Encouragez les adolescents à être respectueux, et réceptifs aux contributions apportés, à la discussion.

6. Convenez avec les adolescents des sujets à discuter

Envisagez de rencontrer les adolescents, les animateurs, les représentants du comité directeur et les autres membres de la communauté, pour convenir des sujets qui seront discutés au cours des sessions et de la manière dont ils seront abordés. Ce type de transparence peut contribuer à éviter tout soupçon, ou incompréhension de la part de la communauté au sujet de votre intervention. Ceci peut s'avérer particulièrement important, dans certains contextes culturels.

- ▶ Organisez un dialogue constructif entre les adolescents, et les adultes s'ils ont des points de vue différents sur les sujets qui doivent être discutés, (et sur la manière de les aborder). Pour orienter les discussions, consultez le guide d'activités **Dialogue communautaire**, dans le Guide de l'animateur.
- ▶ Envisagez la signature d'un accord écrit avec le comité directeur, qui définisse les sujets des sessions, et la manière dont ils seront abordés avec les adolescents.
- ▶ Maintenez une communication ouverte avec les acteurs communautaires sur les sujets qui seront discutés au cours des sessions, une fois que ces dernières ont démarrés, conformément aux accords sur le respect de la vie privée, et avec la permission des adolescents